

Compte rendu réunion départementale transversale de l'Eure ARS / COVID

Le 23.03.21 13h15 / 13h50

Epidémiologie

Santé publique France en difficulté pour analyser les statistiques

Taux d'incidence de 312 au 19.03

Taux positivité : stable 10%

Variants : 55% des cas positifs

Tension hospitalière mais maîtrisée grâce aux lits de soins de suite

- 13 patients covid en réa sur 18 lits
- Sur 20 lits covid, 19 sont occupés
- Déprogrammation de 20% de l'activité

Vaccination

A ce jour : 71 000 injections réalisées dont 53 000 primo injections

Plus de 95% des résidents d'Ehpad ont reçu une 1^{ère} dose (97% moyenne normande), 71% des résidents ont reçu une 2^{nde} dose. (78% moy normande)

54% de la population de plus de 75 ans a reçu la 1^{ère} dose, 23% la 2^{nde} dose

Approvisionnement en doses Pfizer

A partir du 29 mars jusqu'à fin avril : les allocations de doses seront supérieures à aujourd'hui

A fin mars : 26 000 doses

A fin avril : 51 000 doses

Dotation moderna : 13 000 doses livrées dès maintenant jusqu'à fin avril.

➔ Point refait avec chacun des centres ➔ ont eu calendrier de livraison jusqu'à fin avril pour leur permettre de prévoir plus de vaccinations

Avis HAS / astrazeneca pour les + 55 ANS

Pour les - de 55 ANS ➔ moderna ou pfizer.

En attente avis HAS sur les secondes injections pour ceux qui ont fait astrazeneca en primo injection.

Il est noté que la vaccination en janvier des personnels de + de 50 ans c'est fait avec le vaccin Pfizer ➔ 2^{ndes} doses réalisées donc avec Pfizer et pas Astrazeneca pour ces professionnels.

Questions / Remarques diverses

- Vaccination des professionnels de santé : Nécessité de connaître le nombre de personnes concernées pour prévoir dotation. Où les réaliser ? Dans les centres de vaccination ?

→ ARS : évaluer d'abord le besoin puis ensuite sera vu si sera en centre ou dans les établissements concernés

- Dotation hebdomadaire pour les médecins généralistes auprès des pharmacies : est-il possible d'adapter la dotation en fonction du nombre de la patientèle de chaque médecin traitant ? Certains MG ont 2500 patients. Permettrait de ne pas pénaliser les patients de ces médecins dans leur accès à la vaccination.

→ ARS voit où en est l'approvisionnement de l'astrazeneca

→ La CPAM peut transmettre à ARS nombre de patients pour chaque MT

- Quelle campagne de vaccinations dans les foyers de vie ? Les résidents ne peuvent pas respecter gestes barrière. En priorité les foyers de vie par rapport au foyer d'hébergement.

→ pas de lisibilité pour le moment, pas d'organisation en cours. En attente d'une position nationale.

- Il est rapporté certaines difficultés de réactivité de laboratoires quand il s'agit de dépistage massif urgent nécessaire au sein d'une structure, ou de connaître les variants, et des difficultés également pour accéder à la plateforme de déclaration des cas positifs

→ Quand difficultés de ce type : informer très rapidement l'ARS, en n'hésitant pas à doubler les circuits de message pour être sûr que l'information soit transmise (bal covid EMS de l'ARS, + si besoin avec référents cadres de l'Autonomie)

- Centre de vaccination et rémunération

Pas de rémunération des libéraux depuis 3 mois. Risque de démobilité des professionnels

Sujet en cours voir réglé pour quasiment tous les centres. Reste un centre avec qui l'ARS/CPTS/mairie ont rdv cet après-midi.

Pour rappel

* Personnels administratifs : soutenus par ARS sur la base d'un forfait, négociations en cours.

* Personnels de santé retraités et peut-être remplaçants : convention d'honoraires, mais médecin doit être réaffilié à un régime, ou CDD avec structure porteuse qui rémunère sur la base d'un forfait, remboursé par l'ARS.

Autres établissements de santé : contractualisation avec PS et remboursement par ars.

Collectivités : contractualisation. Doit conventionné avec le PS puis remboursement ensuite au centre.

Les professionnels s'essouffent et bientôt les doses seront doublées. Quelle est la suite ? les vaccinodromes ?

→ ARS : maintien des centres actuels. Entre 7000 et 9000 doses semaine.

Profil pour ouvrir un vaccinodrome mais il faut d'abord prospecter sur ce qui est possible dont les ressources. Pas de décision prise pour le moment. Au plus tard semaine prochaine

Prochaine réunion transversale : mardi 30 mars à 13h00